**L’argumentation**

**A- La thèse et les arguments**

**I - Quelle différence entre Thème, thèse et arguments ?**

*Quand un auteur, ou un personnage de roman, veut amener son interlocuteur à partager une opinion, il écrit ou prononce un texte qui a la forme d'une démonstration.*

**LE THÈME**

L’argumentateur aborde un domaine particulier, un thème. Le thème est donc la matière trai­tée dans une argumentation. Il correspond au mot, ou au groupe de mots, servant de répon­se à la question : de quoi le texte parle-t-il ?

**LA THÈSE**

La thèse défendue. L’argumentateur a une opinion concernant un thème. Il l’expose et déve­loppe toute une démonstration pour prouver la justesse de son opinion. Il défend donc une thèse. En général, la thèse est exprimée clairement avant la démonstration.

La thèse combattue. Un argumentateur peut montrer son désaccord avec une opinion. Il développe alors une démonstration, une argumentation prouvant que cette opinion est sans fondement : il formule des objections.

**LES ARGUMENTS**

L’argumentateur développe une démonstration comportant des idées orientées vers la même conclusion : « ma thèse est exacte. » Ces idées s’appellent des arguments. L’argumentateur les élabore à partir de sa culture, de ses sentiments, de ses valeurs.

« Comment pourriez-vous le condamner à>mort, tandis que moi, je vis ? Non, sans doute, la société n'a point de droit d'arracher la vie, et surtout à un être tel que Julien Sorel. Tout le monde... » Stendhal, Le Rouge et le Noir, 1830.

Le thème de la lettre de Julien Sorel : la peine de mort. La thèse : il ne doit pas être condamné. Le premier argument : c’est un être particulier.

**LES EXEMPLES**

Ils servent à expliquer une idée, à préciser une notion générale en exposant un cas particulier. Ils prouvent, ils authentifient une affirmation. Les différents types d’exemples sont :

* **Le témoignage**. Un fait vécu par un autre personnage vient appuyer le propos.
* **La preuve**. Un fait précis confirme des propos qui pourraient être contestés.
* **La référence.** L’œuvre, la renommée d’un écrivain, donnent du poids à ce qui est dit.
* **Les chiffres**. Ils traduisent un fait en valeur (chiffres réels, date, pourcentage).
* **Le cas particulier**. Un cas particulier illustre, rend plus concrète une idée générale.

**LE PARAGRAPHE ARGUMENTATIF**

Il contient le plus souvent trois étapes : il expose un argument, il explique ensuite cet argument, il illustre l’argument. Cette organisation est la plus claire ; elle n’est toutefois pas la seule : un paragraphe peut aussi commencer par un exemple.

**B- QUELS SONT LES DIFFERENTS GENRES ARGUMENTATIFS ?**

|  |
| --- |
| L’argumentation traverse tous les genres littéraires. Le roman, le théâtre, la poésie développent souvent des situations d’argumentation. Les écrivains utilisent cependant des genres proprement argumentatifs pot' présenter leurs idées, pour défendre leurs opinions.  **LE PAMPHLET**  Le pamphlet est un court écrit satirique qui attaque avec force les institutions, une personne connue. La brièveté, l’intensité et l’actualité du sujet abordé caractérisent le pamphlet.  *Frère Coutu, en disant ces mots, bâilla plus que jamais. Berthier répliqua par des bâillements qui ne finissaient point*. Voltaire, Relation de la maladie du jésuite Berthier, 1759.  **Le pamphlet est l’arme favorite de Voltaire pour se moquer de ses adversaires : les jésuites, les partisans du despotisme ou du fanatisme.**  **L'ESSAI**  L’essai permet à un écrivain, mais aussi à un critique littéraire, de traiter d’un sujet, d’un auteur, avec une certaine liberté, sans prétendre épuiser complètement la matière.  *Rendre la vertu aimable, le vice odieux, le ridicule saillant, voilà le projet de tout honnête homme qui prend la plume, le pinceau ou le ciseau.* Denis Diderot, Essai sur la peinture, 1765.  **L’essai permet à Diderot d’analyser les œuvres des grands peintres, mais aussi de développer ses idées sur l’importance de la peinture dans la société.**  **LE MANIFESTE ET LA PRÉFACE**  Le manifeste est un texte théorique qui expose les principes d’un nouvel engagement litté­raire. La préface est un texte placé en tête d’un livre, qui sert à le présenter au lecteur. L’écrivain profite de la préface pour défendre sa conception de la littérature.  *Ces critiques sont le partage de quatre ou cinq auteurs qui n'ont jamais pu par eux-mêmes exciter la curiosité du lecteur*. Jean Racine, Préface de Bérénice, 1600.  **À travers la préface de ses pièces, Racine explique et défend son théâtre attaqué par la critique.**  **LE RÉQUISITOIRE ET LE PLAIDOYER**  Le réquisitoire est un genre judiciaire : c’est le développement de l’accusation, qui énumère devant un tribunal les crimes, les fautes imputés à celui qu’on accuse. Le plaidoyer est aussi un genre judiciaire : c’est le développement de la défense d’une personne, accusée devant un tribunal. Mais la littérature a très souvent intégré ces deux situations d’argumentation dans le roman, le théâtre.  *Le fond de sa pensée, si j'ai bien compris, c'est que j'avais pré­médité mon crime. Du moins il a essayé de le démontrer. Comme il le disait lui-même : « J'en ferai la preuve, messieurs, et je la ferai doublement. »* Albert Camus, L'Étranger, 1942, Éd. Gallimard.  **Le réquisitoire du procureur conduira à la condamnation de Meursault.** |

**C- Les types d’arguments**

**I - LES ARGUMENTS SONT DE PLUSIEURS TYPES**

*Pour développer une thèse, pour réfuter une thèse adverse, l’argumentateur a recours à des arguments de natures diverses, selon les circonstances de l’argumentation.*

* **L'ARGUMENT D'AUTORITÉ**

L’argumentateur fait référence à un ouvrage célèbre, un auteur, un spécialiste reconnu, dont le rayonnement, la compétence sont ainsi mis au service de la thèse développée.

* **LE RECOURS AUX FAITS**

L’argumentateur rassemble des faits, cite un témoignage, un cas particulier, il communique une donnée chiffrée, un constat scientifique, pour qu’ils servent de preuves.

* **L'ARGUMENT PAR LES VALEURS**

L’argumentateur invoque des valeurs qui correspondent à ce qui est beau ou bien pour une société donnée, par exemple : le Vrai, la Justice, la Liberté, la Solidarité, l’Honnêteté.

"Ils changent très fréquemment de femmes, ce qui est un signe très vrai de sauvagerie. Ils ignorent de toute évidence la noblesse et l'élévation du beau sacrement de mariage". Jean-Claude Carrière, La Controverse de Valladolid, 1992, Éd. Presses Pocket.

**Le comportement des Indiens illustre, pour l’Inquisition, l’argumentation sur les valeurs.**

* **LE RECOURS À L'ANALOGIE**

L’argumentateur, pour faciliter rapidement la compréhension, met en relation deux domaines différents, fait appel à une image (c’est comme...), à un récit ou à une fable.

"Si ce Dieu visible [le Soleil] éclaire l'homme, c'est par accident, comme le flambeau du roi éclaire par accident le crocheteur qui passe par la rue".  Cyrano de Bergerac, L'Autre Monde, 1657.

**Il y a analogie entre le soleil et le flambeau du roi.**

* **LE RECOURS À LA DISTINCTION**

L’argumentateur introduit une distinction de point de vue dans la thèse adverse : apparence/ réalité, théorie/pratique, etc. Il concède l’intérêt partiel de la thèse adverse pour mieux nier cette thèse sur un autre plan.

* **L’ARGUMENT PAR L'ABSURDE**

Devant un adversaire qui pratique l’amalgame, le mélange de notions qui ne devraient pas être confondues, l’argumentateur pousse les conséquences de l’amalgame vers l’absurde.

* **LE RECOURS AU BON SENS, À LA NORME**

L’argumentateur s'appuie sur le bon sens pour faire admettre la thèse qu’il défend. Il cite un proverbe, une maxime, une idée partagée unanimement.

"Ismène. - Il est le roi. Et ils pensent tous comme lui dans la ville". Jean Anouilh, Antigone, 1946, Éd. de La Table Ronde.

**« Ils pensent tous comme lui » vient appuyer l’argumentation.**

**La source : https://interlettre.com/**